

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2012/47Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 75

Votants : 85

(Dont pouvoirs : 10)

POUR : 83 (97,6%)**CONTRE : 01 (1,2%)****ABSTENTION : 01 (1,2%)**

L'an deux mille douze, le vingt juin, à 19h30, Le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 12 juin 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Philippe ETIENNE ; René FRANCCART ; Jean-Noël GARREZ ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MICHAUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; Francis POTRON ; André POULAIN ; Jean-Marie REVILLION ; Alain RICKAL ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET

Représentés: Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à Mme JACQUET ; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Sylvie LEFORT donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme PETITJEAN ; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. RICKAL ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. BARRE ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. CORNEILLE ; Monsieur Dominique HARBOUOT donne pouvoir de vote à Mme DIDIER ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ.

OBJET : SCHEMA D'ORGANISATION DES SERVICES

Vu l'avis favorable remis par la commission Aménagement du territoire et Pays sur l'engagement d'une étude visant à établir un schéma d'organisation des services ;

Vu les avis favorables remis par la commission Finances, vie sociale, culturelle et sportive du 7 juin 2012 et le Bureau du 13 juin 2012 ;

Considérant la consultation effectuée visant à réaliser un d'un schéma d'organisation des services à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, pour laquelle la date de remise des offres a été fixée au 18 juin 2012 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté en annexe
- CHARGE le Président de solliciter une subvention auprès de l'Europe (FEADER) et du Conseil Régional de Champagne Ardenne

Pour extrait certifié conforme, le 22 juin 2012

Le Président,

Francis SIGNORET



**Réalisation d'un schéma d'organisation des services de l'Argonne Ardennaise
Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES			RECETTES		
	HT	TTC		Taux	Montant
Réalisation du schéma de services	64 950,00 €	77 680,20 €	Feader	40%	31 072,08 €
			Région Champagne Ardenne Contrat de Développement Territorial	40%	31 072,08 €
			Fonds propres 2C2A	20%	15 536,04 €
TOTAL	64 950,00 €	77 680,20 €	TOTAL	100%	77 680,20 €

